

## Projet Mentorat – ASPS

### Philosophie du projet – explications

#### Pourquoi ce Projet ?

Ce projet a été mandaté par le comité de l'Association Suisse de Physiothérapie du Sport (ASPS) pour plusieurs raisons. Il montre la collaboration entre les mentors et les personnes qui recherchent leur soutien, appelées « mentees » dans la suite du document.

La création d'un tel projet a pour buts:

- Offrir des possibilités à tout.e physiothérapeute d'avoir un aperçu de ce qu'est la physiothérapie du sport. Ce point s'inscrit dans le projet de l'IFSPT de "Sports Physiotherapy for All".
- Challenger le statu-quo et offrir une plateforme innovante qui permette d'échanger entre physiothérapeutes.
- Mettre en avant une manière innovante de se former grâce à l'enseignement informel
- La création d'un cercle fort d'entraide qui participe à l'amélioration des capacités de chacun/e et à terme du niveau général de la physiothérapie du sport en Suisse.
- Faciliter le premier contact entre les différents partis/professionnels et structurer ces journées de mentorat.
- Promouvoir le soutien par les pairs.
- Développer la culture d'apprentissage informel clinique en physiothérapie du sport afin d'augmenter la qualité des soins par la pratique réflexive et l'échange de connaissances sur le lieu de travail.
- Mettre à disposition des outils de validation afin de pouvoir faire reconnaître ces moments d'apprentissage clinique informel comme mentor ou mentoré, et en quelque sorte les rendre plus officiels.

#### La Philosophie du Mentorat

L'apprentissage tout au long de la vie, " Life Long Learning" est la 6ème des 11 compétences du physiothérapeute du sport décrites par la IFSPT (Fédération Internationale de Physiothérapie du Sport).

L'apprentissage tout au long de la vie, qui sera référé comme CPD (Continuous Professional Development) inclut diverses formes d'apprentissages : cours, conférences, stages, lectures, podcasts et l'apprentissage clinique informel.

C'est de ce dernier dont il est question ici : une manière de réaliser l'apprentissage clinique informel est d'observer un.e collègue (mentor) durant sa pratique. Cette observation permet de découvrir la pratique d'un.e autre professionnel.le, d'échanger sur la pratique et de réfléchir sur sa propre pratique.

## **Qu'est-ce que le Mentorat ?**

Le mentorat est un moyen de développement et d'apprentissage, basé sur une relation interpersonnelle (la relation mentorale) volontaire, gratuite et confidentielle, dans laquelle une personne d'expérience (le/la mentor) investit sa sagesse acquise et son expertise pour favoriser le développement d'une autre personne (le mentoré) qui a des compétences et des habiletés à acquérir et des objectifs professionnels et personnels à atteindre. (<https://mentoratquebec.org/definition-mentorat/>)

Ces expériences d'apprentissage informels peuvent être de courte ou plus longue durée selon l'accord entre les 2 parties. Généralement il n'y a pas de contrepartie financière puisque les bénéfices sont mutuels mais parfois certains arrangements peuvent être conclus entre les parties selon les situations.

## **Rôle de l'Association Suisse de Physiothérapie du Sport (ASPS)**

Il a été discuté de l'importance pour les physiothérapeutes de mêler enseignement formel (planifié et organisé) et informel afin d'acquérir de nouvelles connaissances et développer son expertise (Phillips and Paterson, 2019; Paterson and Phillips, 2021). Des barrières à l'enseignement informel, qui peut notamment s'effectuer grâce à un système de support par les pairs ou mentorat, sont notamment le manque d'opportunités à disposition des physiothérapeutes.

Afin de combler ce manque d'opportunité, l'ASPS intervient afin de créer une plateforme recensant les personnes prêtes à offrir une ou plusieurs journées de mentorat. Ces journées permettront (1) aux physiothérapeutes de découvrir d'autres milieux sportifs, ou échanger avec des pairs avec un niveau d'expérience similaire, (2) à des physiothérapeutes moins expérimentés d'être supervisés ou d'observer et discuter de situation réelle dans le monde de la physiothérapie du sport.

Globalement, cette plateforme vise à augmenter les possibilités d'apprentissage par les pairs et ainsi s'exposer à un plus grand nombre d'heures d'apprentissage informel.

## **Qui Peut Être Mentor ?**

Pour être mentor et être inscrit sur la plateforme de l'ASPS, être membre de l'ASPS est nécessaire. De plus, un minimum de deux ans d'expérience clinique est demandé. Ce pré-requis permet d'assurer un minimum d'expérience clinique de la part du/de la mentor, qui aura pu façonner son expérience clinique de par un plus grand panel de patient.e.s rencontré.e.s

## **Qui Peut Être Mentoré (Mentee) ?**

Tout physiothérapeute ayant envie de perfectionner sa pratique dans le milieu sportif peut avoir accès à la plateforme de mentorat. Cela peut également être l'occasion de rencontrer des physiothérapeutes travaillant dans un milieu sportif différent du sien. Pour de jeunes diplômé.e.s, cela peut également être l'occasion de découvrir le milieu de la physiothérapie du sport, et ce, entouré par des physiothérapeutes actif.ve.s dans le milieu du sport.

## **Document de Validation**

Après la/les journée.s de mentorat, une réflexion sera menée par les physiothérapeutes sur le déroulement de leur mentorat. Comme mentionné dans le papier de Paterson et Chapman (2013), ce moment de réflexion a pour but de (1) remettre en question sa manière de fonctionner, ses attitudes et ses comportements, (2) se rendre compte des biais auxquels chacun.e est confronté.e, (3) être critique de sa pratique.

Ce moment de réflexion permet ainsi à chacun de s'améliorer au travers d'une pratique réflexive (métaréflexion), des critiques constructives de ses pairs, et ainsi à plus large échelle, contribuer à améliorer la prise en charge des patient.e.s dans le monde du sport.

Ces documents de validation sont mis à disposition par l'ASPS (sur le site web). Ils permettent d'aider les mentor et mentoré.e.s (mentees) à documenter leur journée de mentorat et ainsi garder une trace de leur expérience.

## **Vision à Long Terme**

Ce projet de mentorat s'inscrit dans une vision à long terme de l'ASPS. La finalité de ce projet est de créer un cercle vertueux qui permettra aux personnes impliquées et à la communauté des physiothérapeutes du sport Suisse d'augmenter leur niveau de connaissances et de pratique. De plus, ce projet favorise l'échange de connaissances entre pairs, tout cela dans le but d'améliorer la prise en charge et le bien-être des athlètes.